LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

Et le combat cessa faute de moutons !

Par Kader Bakou

La chevauchée sauvage **est un beau film américain réalisé par Richard Brooks, avec Gene Hackman et James Coburn dans les rôles principaux. Dans le Colorado du début du XXe siècle, le journal *The Denver Post* organise une course de chevaux à travers mille kilomètres de plaines, de déserts et de montagnes. Le vainqueur reçoit un pactole de 2 000 dollars. L'aventure séduit plusieurs concurrents (dont une femme) aux ambitions diverses. Sam Clayton (Gene Hackman), cavalier émérite, réchigne à se lancer dans la course. «Et le cheval, qu'est-ce qu'il y gagne, lui ?» répondait-il à ceux qui lui avait parlé de la forte récompense en jeu.**

Dans certains pays, des «organisateurs de spectacles» organisent des combats d'animaux comme les combats de coqs, de chiens ou de béliers. Tout comme dans les corridas, l'animal participe à un combat dans lequel les règles et les objectifs sont établis par d'autres et l'ennemi désigné par eux. D'autres parties comme les «parieurs», les «éleveurs», les médias ou les spectateurs qui applausissent et payent leur ticket sont complices à des degrés différents. Tout changera si un jour, les coqs, les chiens, les moutons ou le taureau dans l'arène disent aux organisateurs et à tous ceux qui aiment les voir se battre : «Nous refusons le rôle et le combat que vous avez décidés pour nous ! Nous n'avons rien à gagner dans ce combat.»

Ce jour-là, le combat et les guerres cesseront faute de combattants !

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LES CLÉS DE LA VILLE DE BENJAMIN STORA

Quand un historien raconte Constantine

Benjamin Stora, né en 1950 à Constantine, a eu comme grands-parents maternels les plus grands fabricants de bijoux berbères de la ville, originaires des Aurès. Du côté de son père, sans doute issu du même moule, il n'était question que des ancêtres venus de l'Andalousie, après la débâcle.

De Paris, Ahmed Halli

Photo : DR

Qu'y a-t-il de commun entre le chanteur Enrico Macias et l'historien Benjamin Stora, et qu'en est-il resté ? Le judaïsme sans doute, Constantine certainement, mais on peut être de la même ville sans partager les mêmes souvenirs. Si le chanteur nous a émus, parfois excédés, avec ses mélopées, l'écrivain lui ne s'embarrasse pas de tels procédés sentimentaux. Le premier ne donne à voir que ce qu'il a vu de nous, c'est-à-dire rien ou presque, et chante une cité, qu'il est le seul à connaître. Le second fait de l'histoire tout en rassemblant des souvenirs épars de son enfance, et sa posture l'autorise à prendre cette distance, et cette objectivité, que l'autre n'a pas. S'il est question ici d'Enrico Macias, c'est parce qu'il a été présent à certains moments, pour ne pas dire tout le temps, mercredi dernier à la traditionnelle conférence littéraire de l'ACB. Comment pouvait-il en être autrement, puisqu'il était question de Constantine, plus connue en France comme la ville de Macias, et de sa communauté juive, dont se réclame, non sans excès, le chanteur.

Benjamin Stora, interrogé par Arezki Metref, a su, lui, garder l'objectivité de l'historien tout en en déroulant le fil de son enfance dans son récent livre *Les clés de la ville*.

Benjamin Stora, né en 1950 à Constantine, a eu comme grands-parents maternels les plus grands fabricants de bijoux berbères de la ville, originaires des Aurès. Du côté de son père, sans doute issu du même moule, il n'était question que des ancêtres venus de l'Andalousie, après la débâcle.

A l'âge de quatre ans, Benjamin est inscrit à «l'Alliance» pour y apprendre l'hébreu, et les bases du judaïsme comme d'autres allaient à la mosquée pour apprendre l'arabe, et les versets du Coran. On y pratiquait évidemment les châtiments corporels, la «triha», ou raclée comme il le dit en arabe, l'équivalent de la «falaqa» administrée en mosquée. On ne s'étonnera pas qu'il ait donné sa préférence à l'école publique, qu'il fréquentera quelques années plus tard, au détriment de l'école hébraïque. Pourtant, c'est à l'école hébraïque qu'il apprendra à lire et à écrire, mais il semble bien que l'enseignement religieux n'attire pas spécialement les enfants. Sans doute parce que la pédagogie n'était pas aussi attrayante, ni les sanctions aussi légères et acceptables qu'à l'école publique, mais on n'était jamais trop prudent. Aussi, quand les adultes lui demandaient laquelle des deux écoles il préférait, l'école publique ou «l'Alliance» hébraïque, il donnait toujours sa préférence à la seconde, même s'il pensait le contraire.

En 2006, Benjamin Stora avait déjà publié un livre d'historien sur «les trois exils» de la communauté juive, ceux du décret Crémieux, de la Seconde Guerre mondiale, puis de l'exode de 1962. Le fameux décret Crémieux a été évoqué comme point de départ volontaire de ces trois exils, lorsque la communauté juive d'Algérie a eu droit d'accès, par la naturalisation dans la société française. Simplement, cette assimilation culturelle qui a théoriquement commencé en 1870, avec le décret Crémieux, a mis beaucoup de temps à se réaliser. La preuve en est donnée par l'enfance de Benjamin Stora, lui-même, dont la mère s'adressait à lui en arabe, alors que le père s'exprimait en français. Ce bilinguisme de fait, par l'arabe de la maman, d'ascendance berbère, et le français du papa, qui se voulait issu de l'exil d'Andalousie, traduisait la convivialité entre l'islam et le judaïsme.

Convivialité est peut-être un peu juste pour qualifier les relations entre les deux religions monothéistes entre lesquelles il y avait une telle osmose qu'on ne savait plus où se situer. Bien sûr, Stora l'enfant de Constantine parle de ce judaïsme, et de cet islam, tous deux populaires qui n'avaient pas besoin d'exégètes, et d'intermédiaires, pour exister, voire pour fraterniser.

En écoutant l'historien évoquer ses souvenirs d'enfant constantinois, et de sa fréquentation de l'école hébraïque, on mesure mieux la parenté et la proximité spirituelles. Tout ce bel et fragile équilibre communautaire ne va pas résister à l'orthodoxie, et au décret Crémieux, ramenés dans les bagages de la colonisation française.

Les rabbins venus de France, après la conquête sont offusqués par les rituels du judaïsme local, et entreprennent d'y mettre fin, comme d'autres le feront pour l'islam beaucoup plus tard. Puis le décret Crémieux viendra enclencher durablement le processus d'assimilation, tout en créant une brèche béante entre les communautés juive et musulmane. Au moment où commence la guerre de Libération nationale, la rupture est quasiment consommée entre musulmans et juifs de Constantine, et rien ne viendra le combler. Même si des juifs de gauche, ou communistes, se sont engagés du côté du FLN, l'ensemble de la communauté déjà «francisée» a choisi son camp, celui de «l'Algérie française», et de l'OAS pour certains.

Pourtant, le processus d'assimilation, en réaction à l'antisémitisme européen très violent en Algérie, ne s'est pas vraiment déroulé au pas de charge. Il a été long, laborieux, et plus souvent en réaction à des phases d'antisémitisme, et par un besoin vital de se préserver, de se perpétuer, sans renoncer à son identité propre. Ce n'est qu'après 1920, par exemple, que les juifs d'Algérie ont abandonné le costume, et les métiers traditionnels, pour mieux s'installer dans le giron dit européen. Ce qui a été le cas de certaines élites musulmanes, assimilées culturellement, mais sans le droit d'accéder à la nationalité. Ce qui les a poussées vers le nationalisme, et la lutte armée puis l'indépendance, avec ses vainqueurs et ses vaincus, parmi lesquels les juifs d'Algérie, assimilés hâtivement, une fois de plus, aux «pieds-noirs». Sans chercher à faire vibrer la corde sensible, Benjamin Stora nous offre avec ce livre beaucoup plus qu'une autobiographie, des pages que l'on parcourt avec émotion, et surtout le regret nostalgique de ce qui aurait pu être.

A. H.

MÉMOIRES DE SCÈNES EN AVANT-PREMIÈRE À ALGER

On respire mal sous les symboles

Réalisé par Abderrahim Laloui et Ahmed Benkamla, le long-métrage *Mémoires de scènes* a été projeté hier en avant-première à la salle El Mougar. Avec Abdallah Aggoune et Amel Wahbi dans les rôles principaux, ce film ne convainc ni par sa forme ni par son propos. Azeddine, père de trois enfants, journaliste et metteur en scène, vient d'adapter le «Tartuffe» de Molière et travaille avec sa femme et un groupe d'amis au théâtre municipal de Sétif lorsque le maire d'obédience FIS fraîchement élu vient leur signifier qu'ils ne pourront pas monter le spectacle. Décidés à résister, ils continuent néanmoins à occuper l'espace tandis que leur parviennent les nouvelles d'assassinats des artistes et intellectuels algériens. Nous sommes en pleine tourmente des années 1990, l'art est dans le viseur et la terreur est d'autant plus

féroce qu'elle vient d'être plébiscitée lors des élections locales. Or, il s'agit là d'une épée à double tranchant : tandis que les élus municipaux jouent la carte de la légalité pour déloger et intimider les artistes, des groupes prétendument «isolés» ont recours à la menace puis à la liquidation physique…

Entre les images des répétitions de *Tartuffe* transposé dans un contexte algérois à l'époque ottomane et celle de la vie quotidienne des personnages, le film se construit comme un long plaidoyer à peine scénarisé contre l'obscurantisme où les acteurs croulent sous leur charge symbolique sans jamais parvenir à donner chair à leurs personnages. Il y a là tous les ingrédients d'un discours schématique qui, dans sa volonté de surligner la tragédie, finit par la rendre légère, voire pâteuse tant le canevas dramaturgique est réduit à une confrontation infantilisée entre l'angélisme des uns (ici les artistes algériens) et la malfaisance diabolique des autres (les terroristes). Laquelle confrontation est d'autant plus risible que les réalisateurs ne cessent de lester leurs scènes de signes religieux apaisés (une comédienne qui fait la prière, un tableau coranique dans les loges, un gros plan sur l'index de la chahada de Azeddine et de sa femme avant de succomber aux balles dans une scène finale littéralement lamentable), histoire de radoter un leitmotiv consensuel montrant que ces artistes sont de vrais musulmans et justifiant presque l'acte de créer !

Abderrahim Laloui, également auteur du scénario, et Ahmed Benkamla qui campe par ailleurs le rôle de Tahar Djaout, ne s'embarrassent pas de subtilités narratives, encore moins de propositions formelles, mais se contentent de la «légitimité» supposée de leur discours et du sacerdoce mémoriel véhiculé dans leur démarche, en laissant échapper quelque chose d'essentiel : le cinéma ! En effet, entre un langage télévisuel envahissant et une direction d'acteurs totalement dévitalisée, en passant surtout par cette absence pure et simple de rythme du récit, *Mémoires de scènes* compte sur son simple pouvoir d'évocation d'un trauma national dont les réminiscences juxtaposées maladroitement ne manqueront pas d'arracher des larmes au spectateur lambda et de le baigner dans un cocon émotionnel au rabais à défaut de lui offrir un cinéma qui respecte autant son intelligence que ses souvenirs douloureux. Malheureusement, les violons pleurnicheurs, la théâtralisation envahissante et la paresse tant dramaturgique que visuelle du film en font une énième coquille vide qui rejoindra la longue liste des produits du ministère de la Culture dont l'affection pour les scénarios amorphes et l'image livide n'est plus à présenter !

Sarah Haidar

Actucult

Salle Chanderli de la Cinémathèque de Tlemcen :
Mardi 26 janvier à 14h: Film *Il était une fois en Anatolie* de Nuri Bukgé (Turquie, 2011). **A partir de 17h :** Film *Eve Donus Sarimakis* de Alphan Eseli (Turquie, 2013), film *Mucize* de Alper Caglar (Turquie, 2014).

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Mercredi 27 janvier à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, sous la direction du maestro Volodymyr Sheiko et avec la participation exceptionnelle de Louiza Hamadi (piano), de la soprano Olha Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin.
Jeudi 28 janvier à 19h : Concert du groupe méxicain CoraSon de Mexico, dirigé par Alejandro Pinto. Prix du billet : 500 DA.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE CONSTANTINE
Jeudi 28 janvier à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, sous la direction du maestro Volodymyr Sheiko et avec la participation exceptionnelle de Louiza Hamadi (piano), de la soprano Olha Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin.

CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI (21, BD DES MARTYRS, ALGER)
Jeudi 28 janvier à 19h : Concert «Mélodies arabes et brise flamenco», par Cani Mirzo et Neila Benbey (quartet). Entrée sur invitations disponibles au niveau de l'Institut Cervantès d'Alger et, ce, à partir du jeudi 21 janvier.

GALERIE D'ARTS AÏCHA HADDAD (84, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
Jusqu'au 4 février : Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 30 janvier : Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi.

EZZOUART GALERIE DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)
Jusqu'au 28 janvier : Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma.

GALERIE D'ARTS SIRIUS (139, BD KRIM-BELKACEM,TÉLEMLY, ALGER)
Jusqu'au 31 janvier 2016 : Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 11 février 2016 : 7e Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la perticipation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Gréce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatiha Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander, etc.

GALERIE D'ARTS ASSELAH-HOCINE (ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 18 février : Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DE L'ENLUMINURE, DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE (PALAIS MUSTAPHA-PACHA, BASSE-CASBAH)
Du 26 janvier au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.